

Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.



ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.
 ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.
 { Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :
 Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
 A ROUBAIX,
 Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 1^{er} avril.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Nominations : dans la magistrature des colonies ; — de juges et de suppléants de juges de paix ;

Tableau du prix de l'hectolitre de froment pour servir de régulateur aux droits d'importation et d'exportation des grains et farines ;

Lois : qui approuve un échange de bois entre l'Etat et M. le comte de Brosses ; — qui autorise le département de la Corse et le département de Saône-et-Loire à s'imposer extraordinairement ;

Décrets : conférant la médaille militaire aux militaires y dénommés ; — approuvant l'élection d'un membre faite à l'Académie des Sciences.

Demande en constatation d'absence.

Chronique locale.

S. Exc. le maréchal ministre de la guerre vient de décider que la mesure prise, le 6 mars dernier, en faveur des militaires libérables à la fin de l'année courante, sera appliquée à ceux dont le congé expirera en 1858, c'est-à-dire que les hommes de la dernière catégorie actuellement en congé de semestre ou de convalescence et qui ne demanderont pas à rentrer aux corps, seront maintenus dans leurs foyers, où ils recevront des congés temporaires renouvelables, semblables à ceux délivrés à la classe libérable en 1857, en vertu de la décision ministérielle du 22 janvier dernier.

Sont exceptés tous les hommes rengagés ou engagés dans les conditions de la loi du 26 avril 1855, qui a réglementé le remplacement par le mode de l'exonération ; ces militaires devront rentrer à leurs corps à l'expiration des congés qu'ils ont obtenus.

Les cours de la Faculté des sciences de Lille seront interrompus à partir du mercredi 1^{er}

avril, à cause des examens du baccalauréat des sciences et des fêtes de Pâques. Ils reprendront le lundi 20 avril.

Une affiche très-prochaine indiquera les matières des divers enseignements de la Faculté pendant le 2^e semestre.

La Faculté des lettres ouvrira, le mardi 21 avril prochain, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Douai, sa seconde session de 1856-1857, pour les examens au baccalauréat.

Les candidats devront faire parvenir leurs pièces au secrétariat de l'Académie, du 1^{er} au 20 avril.

Par décision ministérielle du 25 mars, rendue sur la proposition de la compagnie du chemin de fer du Nord, le service des expéditions à petite vitesse, destinées à l'intérieur de la France, est supprimé à la gare de Paris ; cette gare est affectée spécialement au service des expéditions et des arrivages soumis au régime des douanes. — Le service de petite vitesse pour les destinations et les provenances de l'intérieur est concentré entièrement à la gare de La Chapelle.

Il est question, nous dit-on, de rétablir, à partir du 1^{er} avril, le service de trains à grande vitesse entre Paris et Londres, dont les heures de départ et d'arrivée sont combinées pour correspondre avec les bateaux qui traversent la Manche chaque jour, aux heures de marées, entre Folkstone et Boulogne. Ces trains de marée ne sont que des trains spéciaux supplémentaires à heures variables, qui n'apportent aucune modification au service actuel. Le service dont nous parlons a été organisé l'an dernier le 1^{er} mai ; il est très-apprecié par le public anglais.

Samedi soir, vers six heures et demie, l'omnibus des Dames-Blanches, faisant le service de Roubaix à Tourcoing, a été renversé par suite de la rupture d'une roue. Aucun des voyageurs n'a été blessé.

C'est le lundi 20 avril qu'aura lieu à Tourcoing le concert donné par les Orphéonistes. Nous publierons très-incassamment le programme.

Pendant la nuit du samedi au dimanche, des éclairs ont sillonné les nues, la température était étouffante, et cependant le ciel était pur. Ces éclairs, appelés éclairs de chaleur, ne peuvent avoir pour cause qu'une sorte de phosphorescence produite par des nuages isolés et fortement chargés d'électricité.

Le prix moyen de l'hectolitre de froment, arrêté par le ministre de l'agriculture et du commerce, pour servir de régulateur, est de 24 fr. 81 c. pour la 2^e section de la 3^e classe dont font partie les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Industrie du coton.

Le *Lloyd* publie la note suivante, que nous reproduisons à titre de renseignement précieux pour les filateurs :

« L'Angleterre ne trouvant pas assez de coton aux Etats-Unis pour alimenter ses fabriques et regardant les prix comme trop élevés, cherche à s'approvisionner dans l'Inde. Bombay est le port par lequel peut s'écouler la production de vastes contrées où le coton fleurit, mais il est fâcheux d'avoir à dire que l'on se plaint de fraudes très-répréhensibles. Beaucoup de ventes se font à livrer ; et des marchands de l'intérieur, embarrassés pour exécuter leurs engagements par suite de la hausse des cours, sont accusés de manœuvres peu loyales.

Les uns, dit-on, mettent tout simplement au centre d'une balle de la marchandise fort inférieure ; d'autres étendent le soir le coton par terre ; et lorsqu'il a reçu la rosée de la nuit, il est emballé avant le lever du soleil, ce qui procure un surplus de poids qui s'évapore

ensuite ; d'autres enfin glissent tout simplement au milieu des balles des morceaux de bois ou des pierres. Ceci rappelle l'histoire de certains surons de cochenille qui arrivèrent un jour dans un port de France, et dans lesquels on trouva de gros morceaux de fer. De semblables supercheries kilogrammatiques ne sont pas tolérables. Aussi la chambre de commerce de Bombay, comprenant fort bien que les affaires de coton peuvent et doivent acquérir dans ce port une importance extrême, s'occupe de réprimer énergiquement des abus qui porteraient le coup le plus funeste à cette branche de trafic. »

Dernièrement, nous citons les noms de deux gendarmes de Gravelines, mis à l'ordre du jour pour un trait d'humanité qui doit encore être présent au souvenir de nos lecteurs. Deux autres gendarmes, les nommés Bernard et Meuret, de la résidence de Solesmes (Nord), viennent d'obtenir la même distinction pour un acte de courage et de vigueur bien digne d'éloges. Ces militaires ont exposé leur vie, en se jetant à la tête d'un cheval fougueux qui entraînait un cabriolet ; ils ne sont parvenus à maîtriser l'animal qu'après avoir été entraînés sur un parcours de plus de cinquante mètres. Le gendarme Bois, de la résidence de Clary, a mérité aussi les félicitations de ses chefs pour la capture qu'il a faite d'un malfaiteur de la plus dangereuse espèce. Il ne se passe pas de jour qui ne révèle quelques faits honorables pour le corps de la gendarmerie. Les journaux du Nord sont toujours heureux de les publier.

— Une dépêche télégraphique, parvenue à Arras dans la nuit de mardi à mercredi, signalait qu'un Anglais, porteur d'une forte somme volée, était soupçonné de s'être dirigé sur Boulogne. Dans la matinée suivante, la police mettait la main sur l'individu, réfugié dans une auberge de bas étage, et trouvait sur lui, outre une certaine quantité de bijoux en or, la

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

1^{er} AVRIL 1857.

COURONNE

II

(Suite. — Voir le numéro du 28 mars.)

Parfois elle tentait de présider à sa toilette et l'engageait à lutter de beauté avec Héva ; mais Couronne, après avoir écouté tous ces singuliers conseils, se sauvait dans sa chambrette pour y réfléchir sur toutes ces choses si nouvelles pour elle. Elle mettait autant de soins à cacher sa beauté que sa sœur en prenait pour lutter avec elle.

Pendant qu'Héva se faisait admirer par les bavards et les commères du village, Couronne soignait le ménage ou passait son temps chez sa voisine, madame Sommer, jeune Bordelaise qui avait épousé à Paris un soldat alsacien et qui l'avait suivi au village ; jeunes époux s'adorant l'un l'autre, et travaillant à l'envi, lui en faisant des souliers et des bottes, elle, en tricotent des bourses pour des marchands de Strasbourg.

Couronne était l'idole de ce jeune ménage. La Bordelaise lui avait appris le français, car elle ne savait pas un mot d'allemand ; et le

mari, qui n'était pas un homme ordinaire et qui avait beaucoup voyagé, aimait à causer avec cette noble jeune fille, prête à tout instant à s'imposer des privations pour venir au secours des pauvres et des malheureux.

Couronne, d'ailleurs, avait une rage de s'instruire, et dévorait tous les imprimés qui tombaient sous sa main. Elle savait lire l'allemand et le français. Sa mère l'appelait le *Dévore-tout* ; mais, tout en appréciant ses qualités intellectuelles, madame Riche ne put s'empêcher de convenir qu'Héva avait partout plus de succès que Couronne, et que, M. et madame Sommer exceptés, personne ne lui avait jamais parlé de la beauté de sa fille aînée, tandis que toutes ses connaissances ne tarissaient pas sur l'éclat, la fraîcheur et même l'esprit d'Héva.

Cette opinion fut encore corroborée par un événement de famille.

La sœur de madame Riche, morte depuis quelques années et laissant deux fils, avait engagé, sur son lit de mort, son fils cadet à épouser une de ses cousines.

— Tu choisiras, disait-elle, non pas la plus jolie, mais la plus pieuse.

Ce fils, devenu jeune homme, après avoir travaillé durant deux années dans une étude de notaire, d'abord à Strasbourg, puis à Nancy, revint dans le pays pour s'y établir comme négociant. Son but, en se faisant clerc, était d'apprendre le français de la chicane, afin de pouvoir lui-même rédiger dument un acte d'achat et de vente. Il était riche ; de sa mère il possédait près de cent mille francs, et son père, quoique marié en secondes noces, passait pour un des plus riches propriétaires du canton.

Outre ces avantages, le jeune Léon, — c'était là son nom — avait rapporté de Nancy

une harbiche des mieux peignées et une grande prétention au bel esprit, prétention favorisée par ses jeunes compagnons, auxquels il apprenait un tas de nouvelles modes plus surprenantes les unes que les autres, dans le but de se faire admirer par les jeunes fillettes du village.

Léon était venu pour faire une visite à sa tante. Il vint, vit et fut totalement vaincu par les beaux yeux et surtout par la taille précoce d'Héva. Le clerc endimanché de Nancy, le fendant élégant du canton, fut frappé d'apoplexie amoureuse à la vue de cette belle jeune fille qu'il avait quittée enfant, et qu'il revoyait vierge, entourée d'une auréole de beauté resplendissante. Il se rappela les paroles de sa mère, et, sans longtemps réfléchir, il dit à madame Riche :

— Ma tante, avant de mourir, ma mère a émis le vœu de me voir épouser une de tes filles. Si tu tiens à m'avoir pour gendre, donne-moi Héva. Ma mère m'a bien recommandé d'épouser la plus pieuse ; mais je suppose que tes filles sont également religieuses et aussi bien élevées les unes que les autres.

— Et pourquoi me demandes-tu Héva ? répondit la mère. Tu sais pourtant qu'il n'est pas d'usage et que c'est au contraire aux mœurs de notre pays de marier la fille cadette avant la fille aînée.

— Je pourrais te répondre, ma tante, que j'aime Héva et que je n'aime pas Couronne. Cela suffirait. Mais je serai plus franc...

Puis, posant sa casquette sur l'oreille et tirant sa jeune moustache, il ajouta :

— Couronne est à Héva ce que la lune est au soleil. Je ne te dis pas cela parce que j'ai étudié à Nancy ; je pourrais me servir d'une

autre comparaison ; mais, enfin, si ignorante que tu sois, ma tante, tu connais la lune et tu connais le soleil.

— Parfaitement, répondit la mère en souriant ironiquement.

Car, si ignorante que fût madame Riche, elle avait plus d'esprit et de science d'observation que son fat de neveu.

— Il n'est pas nécessaire, ajouta-t-elle, d'avoir étudié et d'avoir dépensé vingt mille francs pour comprendre que tu viens de dire une sottise. Car, admettons que ma Héva te plaise comme un soleil, cela ne prouve pas que ma Couronne, malgré sa pâleur, ne soit aussi bien qu'elle.

— Mais je lui ai fait un compliment, reprit Léon. La lune est encore belle, et non-seulement je trouve ta Couronne laide, mais encore très-fière. D'ailleurs, j'aime Héva.

— Mais je ne suis pas sûre, répondit la mère, qu'elle t'aime. Du reste, je ne la consulterai pas. C'est encore une enfant, et puis jamais je ne marierai ma fille cadette avant Couronne. « On ne récolte pas les foins avant les regains », dit le proverbe. A l'entendre, ajouta-t-elle, tu n'aurais qu'à paraître, comme le prince Charmant, pour enlever tous les cœurs.

— Ma tante, dit le jeune homme, me faire aimer d'Héva, c'est mon affaire, à moi. J'ai vingt-cinq ans et je viens de Nancy.

— Certes, tu n'es pas plus mal qu'un autre.

— Mais plus riche, ma tante, et peut-être plus jeune.

— Et pourquoi ne me demandes-tu pas Couronne ?

— Assez, ma tante.

— Eh bien, répondit madame Riche de mauvaise humeur, reviens faire ta demande d'ici à